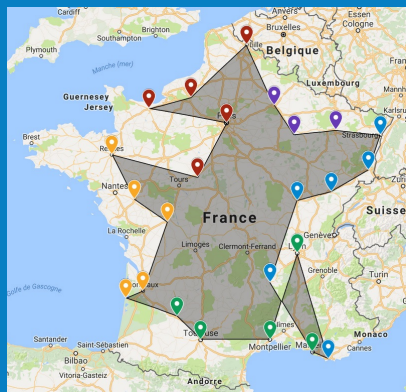


## La préparation du Tour de France

Comme vous le savez, le Groupe Associatif Siel Bleu fêtera ses vingt ans en septembre prochain. A cette occasion, ses deux cofondateurs Jean-Daniel Muller et Jean-Michel Ricard se lanceront sur les routes de France... à vélo ! Ils effectueront le tour de toutes les inter-régions Siel Bleu pour rencontrer les bénéficiaires, les salariés et les partenaires, et fêter cet anniversaire dignement, entourés de l'ensemble des amis de Siel Bleu.



Si le programme des festivités reste encore à travailler, le parcours a été tracé. Il sera ponctué d'événements qui permettront aux deux cofondateurs de rencontrer les bénéficiaires des activités, les salariés et les partenaires locaux. La rencontre... ce sera justement la thématique de ce Tour de France. Faire du vélo avec les enfants d'un IME, pique-niquer avec des bénéficiaires et salariés à côté d'un lac, gravir la Dune du Pilat... ensemble. Et ce ne sont que des exemples ! Nous vous donnons donc rendez-vous en septembre prochain !

## Siel Bleu pour Paris 2024

Le Groupe Associatif Siel Bleu est partie prenante au Comité consultatif Sport & Société du projet des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, qui porte justement une ambition forte en matière d'héritage social et sociétal. En voici le programme d'actions !

[Cliquez ici !](#)



## Les formations de Siel Bleu au travail en Afrique

Voici maintenant dix ans que Siel Bleu au Travail travaille sur les chantiers Bouygues de toute la France. Cette collaboration s'est prolongée il y a peu au-delà de nos frontières, puisqu'un formateur Siel Bleu au Travail est allé former des salariés Bouygues au pack Echauffement à Goukoto au Mali et Tongon en Côte d'Ivoire. En tout, une soixantaine de personnes formées sur deux semaines. Prochaine formation en juin à Kibali en République Démocratique du Congo.

## Un passage du Groupe Associatif Siel Bleu sur Radio Notre Dame

Le Groupe Associatif Siel Bleu, par la voix de l'un de ses cofondateurs, Jean-Michel Ricard, a fait une intervention remarquable dans l'émission Philantropia de Radio Notre-Dame.

[Cliquez ici !](#)

## Siel Bleu vous présente La Maison de la Vie !

Créée en 2015, la Maison de la Vie accueille pendant 5 jours des personnes en rémission d'un cancer pour permettre à la vie de reprendre la main sur la maladie ! 12 séjours ont lieu cette année et permettent aux personnes de se ressourcer, d'échanger et de tester des outils pour améliorer leur qualité de vie au quotidien : yoga, activité physique, alimentation, chant, écriture, socio-esthétique, psychologue... autant d'activités pour repartir du bon pied après le parcours du combattant que représente le cancer ! Et cela fonctionne à merveille, comme en témoigne Anne, ancienne participante : "j'ai redécouvert ce que c'était de rire et repris goût à la cuisine, toute ma famille se réjouit !"



N'hésitez pas à proposer ces séjours à votre entourage, vos salariés et vos bénéficiaires, nous trouvons toujours des solutions pour que les séjours soient accessibles financièrement en lien avec la Fondation d'Entreprise Michelin et Klesia qui co-construisent les séjours avec nous.

Pour en savoir plus, contactez-nous : [www.maisondelavie.fr](http://www.maisondelavie.fr)



Sous égide de la Fondation hospitalière Sainte-Marie

## La Fondation Siel Bleu fait appel aux dons

Les dons sont capitaux pour la Fondation Siel Bleu.

Ils nous permettent d'agir aux côtés des personnes fragilisées et de leurs proches, mais aussi de construire avec le corps médical et les pouvoirs publics, une autre vision de la santé de demain. Les dons sont notamment destinés au fonds de Solidarité de la Fondation, pour rendre accessibles les activités à tous, quel que soit leur revenu, mais aussi pour contribuer aux programmes de recherche de l'Institut. La Fondation vous permet de bénéficier d'avantages fiscaux. Vos dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu, de l'impôt de la solidarité sur la fortune et de l'impôt sur les sociétés. Si vous êtes redevable de l'ISF, vous pouvez bénéficier d'une réduction fiscale égale à 75% du montant de votre don. Pour en bénéficier cette année, envoyez-nous votre don avant le 15 juin.

Vous pouvez réaliser votre don en ligne :

[Faire un don](#)

ou envoyer un cheque à l'ordre de la **Fondation Siel Bleu** a

**Fondation Siel Bleu,**  
**19 rue Mercœur, 75011 Paris.**

Le Groupe Associatif Siel Bleu  
BP 18104,  
67 038 STRASBOURG cedex  
France  
[contact@sielbleu.org](mailto:contact@sielbleu.org)



© 2017 Siel Bleu

Cet email a été envoyé à {EMAIL}.  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Siel Bleu.  
[Se désinscrire](#)